

Les échos

Ver sur Launette

Loisy

Juillet 2026

Sommaire

Éditorial	1
État civil	2
Compte-rendu du conseil municipal	3
Travaux	5
Festivités	6
Enfance et école	8
Associations	10
Solidarité et CCAS	12
Cadre de vie et citoyenneté	14
Interview à l'occasion de l'anniversaire de l'Orée de la forêt	15
Jeux	15
Informations diverses	16

Chères Vernaises, Chers Vernois,

Ce mois de juin s'est terminé avec de fortes chaleurs !

Avec l'épisode caniculaire, le CCAS s'est retrouvé en première ligne pour veiller sur les personnes âgées, isolées et fragiles. Mme NACCI, adjointe, a pris contact avec certains des habitants par téléphone, en se déplaçant aux domiciles...

Un courrier vous a été distribué fin mai-début juin pour que vous puissiez faire la démarche de vous inscrire sur le registre communal de personne vulnérable. A ce jour, nous avons reçu peu de retour. Je vous invite à vous faire connaître et ainsi nous pourrions vous contacter quand cela sera nécessaire.

Coté école, j'ai fait le choix de maintenir celle-ci ouverte. De nombreuses familles travaillent et ne peuvent du jour au lendemain s'organiser pour garder leurs enfants à domicile. La responsabilité d'une commune est aussi de tenir compte de cette réalité. Certains auraient souhaité une fermeture, d'autres auraient reproché de fermer. Dans une telle situation, il n'existe pas de solution qui satisfasse tout le monde.

Etre maire, c'est parfois devoir prendre des décisions complexes dans un délai très court, avec des contraintes contradictoires et des attentes légitimes de toute part. Je les prends avec sérieux, avec responsabilité et toujours avec la même priorité, la sécurité, la santé et le bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Les bâtiments, étant anciens, ont permis de maintenir des températures convenables dans les classes (28-29°C). Le dortoir étant climatisé, il pouvait recevoir les élèves dans une atmosphère rafraîchie à différentes périodes de la journée. De plus, il a été acquis des climatiseurs mobiles pour recevoir les enfants au périscolaire dans de bonnes conditions. Cette salle a été mise à disposition des professeurs s'ils le souhaitaient.

Je tiens à remercier les agents municipaux du périscolaire et du restaurant scolaire pour s'être adaptés à ces conditions climatiques très pénibles, et l'ensemble des personnels mobilisés tout comme les services techniques et administratifs qui ont permis le maintien du service public. Leur engagement a permis d'assurer l'accueil dans les meilleurs conditions possibles malgré un contexte particulièrement difficile.

Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi : 14h-18h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : Fermé
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14h-18h
Samedi sur rendez-vous

État civil



Naissances:

Adrian SZTABA né le 12/05/2026

Toutes nos félicitations aux parents



Décès:

Noëlle SUEUR épouse DRUJON
le 07/04/2026

Toutes nos condoléances aux familles

Je sais que les conditions n'étaient pas optimales pour l'apprentissage des élèves, mais chacun doit fournir des efforts pour s'adapter à ces situations qui deviendront certainement de plus en plus récurrentes.

Dès le jeudi 18 juin, les élus se sont attelés à trouver des solutions comme l'acquisition d'une climatisation mobile, l'installation de toiles d'ombrage devant les fenêtres, l'aération dès 5h du matin des salles de classe par les élus, la livraison de packs d'eau...

Cet épisode exceptionnel confirme la nécessité d'une réflexion pour s'adapter au changement climatique, renforcer sa résilience et améliorer durablement le cadre de vie. Les élus étudient les différentes possibilités d'aménagement des locaux.

Enfin, la commission travaux s'est d'ores et déjà attelée à la tâche.

Les berges de la Launette en amont du village ont fait l'objet de renforcement.

Cet été, une opération visant à restaurer et améliorer l'état des chaussées détériorées se tiendra dans certaines rues. Cette intervention est essentielle pour maintenir la sécurité des usagers et prolonger la durée de vie des infrastructures routières.

Sans oublier notre équipe de bénévoles qui redonne vie à notre lavoir. Une équipe toujours en actions !

Je vous souhaite un excellent été à tous !

Bien respectueusement.

Betty COËLLE,
Maire



Prochains passages de la balayeuse

29 juillet

N'oublions pas de ne pas laisser
notre voiture à cheval sur la route et le trottoir si nous voulons que
ce soit balayé.



Agenda

Mardi 14 juillet : Cérémonie au monument aux morts (11h), méchoui et concours de pétanque au stade municipal.

Mardi 1er septembre : Rentrée des classes



Conseil municipal du 14 avril

1. Vote du CFU commune 2025

Les comptes de l'exercice 2025 pour la commune :

Fonctionnement

Dépenses : 715 429,43€

Recettes : 3 044 216,28€

Investissement :

Dépenses : 128 387,63€

Recettes : 839 572,60€

2. Vote du CFU assainissement 2025

Fonctionnement

Dépenses : 37 351,29€

Recettes : 160 776,42€

Investissement

Dépenses : 202 214,70€

Recettes : 419 254,64€

3. Affectation du résultat 2025 commune et assainissement

Pour la commune, le résultat d'exploitation au 31/12/2025 : excédent de 2 328 786,85 euros.
Le résultat d'investissement reporté au 31/12/2025 est un excédent de 711 184,97 euros.

Pour l'assainissement, le résultat d'exploitation au 31/12/2025 : excédent de 267 779,94 euros.
Le résultat d'investissement reporté au 31/12/2025 est un excédent de 217 039,94 euros.

4. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

Taux d'imposition 2026 soumis au vote :

- Taxe foncière (bâti) : 40,15
- Taxe foncière (non bâti) : 33,50
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 14,79

Soit pas d'augmentation par rapport à l'année précédente.

5. Fixation des indemnités des élus

Le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints est fixé aux taux suivants :

- Maire : 47% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- Adjoints : 14% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

6. Vote attribution des subventions

Le Conseil Municipal décide d'octroyer aux associations et organismes divers pour l'année 2026 un total de 6 710 euros de subvention.

7. Budget primitif 2026 et (commune assainissement)

Commune :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 3 344 922,85 €.

Dépenses et recettes d'investissement : 748 064,26 €.

Assainissement :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 253 535,13 €.

Dépenses et recettes d'investissement : 404 448,19 €.

8. Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal

Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal de quatorze délégations votées à l'unanimité.

9. Opposition transfert de compétence PLU à la CCPV (Loi Alur)

Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Pays de Valois.

10. Désignation des membres de la Commission communale des Impôts

Deux listes de 12 noms ont été constituées et transmises au service des impôts de Senlis.

11. Tarifs restauration scolaire et périscolaire rentrée 2026/2027

La commission finance propose une augmentation du tarif de 1% de la cantine et du périscolaire pour la prochaine rentrée scolaire 2026/2027.

12. Questions diverses

12.1 Subvention pour les travaux de l'église

La subvention pour les travaux de l'église (partie droite extérieure) a été acceptée par le conseil départemental. Celle-ci complète celle de la DETR.

12.2 Carrefour Loisy - départementale

Suite à une plainte d'un habitant, les services départementaux ont été reçus par Mme le maire et l'adjoint aux travaux. Sachant que le carrefour est sur un lieu-dit, le maire n'a aucun pouvoir sur la circulation. Les cédez-le-passage vont être retirés et un stop va être remis en place par le conseil départemental pour les véhicules arrivant de Loisy.

12.3 Nettoyage du lavoir

Le Conseil municipal remercie vivement les bénévoles pour la remise en état du lavoir qui a commencé.

12.4 Stationnements gênants

La Gendarmerie est passée dans le village le week-end du 11 avril 2026 et a verbalisé des véhicules qui ne respectaient pas la signalétique des stationnements.

1. Choix du prestataire pour l'entretien des espaces verts

Suite à la fin du contrat avec l'entreprise de prestations espaces verts Jardin Decor depuis le 1er avril pour manque de personnel, de nouveaux devis ont été demandés à 3 entreprises.

Deux devis ont été réceptionnés et une entreprise n'a pas souhaité répondre à la demande.

La société MJ Services basée à Survilliers a été retenue et devient le nouveau prestataire d'entretien des espaces verts. Le contrat est pour une durée d'un an, par tacite reconduction.

2. Étude pour diagnostic du système d'assainissement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser une étude diagnostique d'assainissement eaux usées obligatoire tous les dix ans, la précédente remontant à près de vingt ans.

Le conseil municipal retient l'INGÉ'OISE pour la conduite de l'étude diagnostique d'assainissement.

L'étude de diagnostic doit mesurer les flux de pollution collectés par le réseau, pour améliorer la collecte et éliminer les eaux claires parasites, proposer les réhabilitations nécessaires classées en fonction de leur impact sur le milieu récepteur, évaluer les apports prévisibles et leurs variabilités en débit et en pollution, en vue d'atteindre les objectifs épuratoires sur l'usine de traitement des eaux usées.

Les conclusions de cette étude définissent le programme chiffré, au stade études préalables, des travaux d'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement en période sec et en période de pluie d'intensité critique.

INGÉ'OISE est désigné comme assistant à maîtrise d'ouvrage afin de s'assurer du bon déroulement de l'étude diagnostique.

Cette étude est aidée à 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

3. Changement de délégué au SISN

M. Eric VAUDE ayant été désigné membre titulaire à la CCPV au sein du SISN, il ne peut cumuler avec le poste de représentant de la commune.

M. Philippe COLIN remplacera M. Eric VAUDE pour représenter la commune au sein du SISN.



Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des séances sur le site internet de la commune



En ce début de mandat, l'équipe municipale s'est mise rapidement à l'action. Chaque commission s'est réunie pour avancer les dossiers en cours et discuter des dossiers à venir.

Les représentants des commissions extérieures se sont rendus aux différentes réunions sur le territoire, nombreuses en ce second trimestre.



TRAVAUX

Le pont sur la Laurette en amont du village reconstruit en 2001, avait ses berges minées par les différents crues des dernières années et mettait en péril la stabilité de l'ouvrage.

En amont le tourbillonnement de l'eau provoquait un effondrement des berges et une excavation des sédiments sous la tête de pont. En aval, sous la pression de l'eau, les berges étaient arrachées.

Il était donc important, pour maintenir l'ouvrage en bon état et pour la protection des habitations d'effectuer des travaux.

Ceux-ci se sont déroulé courant avril, à l'étiage, et ont consistés à la mise en place de bloc d'enrochement grès sur les deux berges en amont et aval de l'ouvrage.

Ainsi, ces travaux permettent que les berges se stabilisent et garantissent votre sécurité des inondations.

Betty COËLLE



AVANT



LES BENEVOLES TOUJOURS EN ACTION !



L'entreprise d'entretien des espaces verts ayant mis fin à son contrat avec notre commune, les bénévoles ont aidé notre ouvrier communal en effectuant les tontes dans le village, le temps que la nouvelle entreprise désignée prenne possession des lieux en mai 2026.

En grand merci à eux pour leurs actions, ayant permis de garder notre village entretenu durant cette période charnière.



Le lavoir reprend vie grâce à la mobilisation des bénévoles.



Longtemps, le lavoir a fait bruisser les conversations du quotidien. On y échangeait les nouvelles du village, les anecdotes et parfois les secrets, au rythme du linge battu sur la pierre.

Depuis avril, nos bénévoles ont profité de l'arrivée du printemps pour commencer la remise en état du lavoir, envahi par les ronces et le lierre venus des jardins non entretenus jouxtant les murs de la bâtisse.

Les tuiles ont été démontées, nettoyées puis réinstallées, tandis que la charpente a été réparée et traitée, le bassin a été vidé et nettoyé...

Les bénévoles sont toujours enjoués à se retrouver chaque semaine dans la bonne humeur.



Les bénévoles ne comptent pas leurs heures pour restaurer le lavoir

Betty COËLLE

Festivités



Comme une chasse aux œufs au domaine de Saint-Sulpice !

C'est dans le domaine de Saint-Sulpice que la municipalité organisait la chasse aux œufs 2026, le dimanche 5 avril.

A travers le parc de 12 hectares, les crusoés d'un jour ont pu résoudre les différentes énigmes sur le thème de Pâques et du site qui les accueillait. Statues, pont, rivière, chapelle... tout le patrimoine du domaine a fait l'objet d'énigmes qui ont parfois donné du fil à retordre à nos aventuriers.

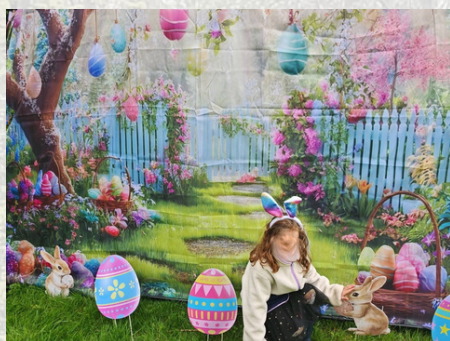
Après 1H de recherche les enfants ont pu accéder au trésor et repartir avec une création en chocolat.

Merci aux chanoines et sœurs pour leur enthousiasme à nous recevoir, leur accueil et nous avoir ouvert les portes du domaine .

Merci aux bénévoles et élus pour leurs créations de Pâques qui ont coloré cette journée.

Un vrai bonheur de voir les enfants repartir avec le sourire.

La commission animation



Retour sur le récital...

La violoniste Anny CHEN, qui a remporté plusieurs grands prix internationaux, s'est produite le samedi 11 avril dans l'église Saint-Denis, invitée par la municipalité. Elle était accompagnée par le pianiste Nicolas DRINCOURT pour proposer plusieurs pièces de musiques de films.

Fidèle à sa volonté de rendre accessible la culture et la musique au plus grand nombre, la municipalité a proposé ce récital en entrée libre.

Madame le maire a introduit le concert par un discours remerciant le conseil départemental et les services de l'Etat qui ont financé les travaux d'envergure, mais aussi les bénévoles qui ont, en remettant en état les bancs, le chœur, la sacristie..., permis d'accueillir un public venu en nombre au sein de l'église pour assister à ce récital.



Le cœur de notre église a de nouveau pu vibrer au son des instruments de nos deux musiciens.

Ce concert ayant été particulièrement apprécié et ayant eu d'excellents retours, il sera proposé d'autres rendez-vous.

Par la même occasion, une participation libre a été proposée au public, afin de poursuivre la rénovation de notre patrimoine. Neuf cent euros ont été récoltés. Nous tenons à remercier les donateurs.

Sylvie MASTINI **6**



Les péripéties de la fête communale : un feu d'artifice faisant le plein, une fête foraine écourtée et une brocante pluvieuse !



Traditionnellement, le village était en fête le 1er week-end de mai.

Samedi, en début d'après-midi, le manège est tombé en panne. Fautive : une pièce mécanique sur-mesure ayant pourtant été changée deux semaines auparavant. Seuls les trampolines étaient donc opérationnels.

La soirée s'est poursuivie avec un défilé aux lampions dans les rues du village pour rejoindre le stade où le feu d'artifice était tiré. Beaucoup de familles et habitants ont pu apprécier celui-ci sous une nuit étoilée.

Le lendemain, dimanche, la pluie matinale n'a pas épargné les courageux exposants venus s'installer pour la brocante. Seule une vingtaine sur les cinquante inscrits étaient présents.

L'association Ver Loisy'R a offert café et viennoiseries pour les reconforter.

Le soleil revenu, les exposants ont pu passer une agréable journée.

Mais les forains devant ouvrir pour l'après-midi les trampolines ont dû abandonner du fait d'une panne mécanique de leur véhicule sur l'autoroute !

Une édition 2026 à garder dans les annales !

Celine NACCI

Fêtes des voisins: édition 2026

Tables dans les rues, verres levés, rires... La proximité, la convivialité et les liens entre habitants font partie de l'identité du village. Cette fête des voisins 2026 en a encore été une belle illustration!

J'ai eu le plaisir de rendre visite à plusieurs habitants ayant organisé de chaleureux moments de convivialité dans différents quartiers. Ces rencontres simples et sincères rappellent combien ces liens sont précieux au quotidien.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de ces soirées et qui participent, à leur manière, à entretenir cet esprit d'une grande richesse pour notre commune. Le lien entre voisins, c'est souvent le meilleur rempart contre la solitude.

Merci à tous pour votre accueil et votre bonne humeur.

Betty COËLLE



Une fin d'année scolaire très dense !!



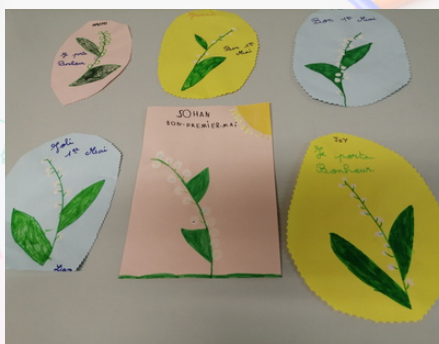
RPI Ver-sur-Launette et Eve

Entre traditions de fin d'année et rituels quotidiens, ça bouge à l'école !!

Périscolaire

Pas le temps de s'ennuyer au périscolaire. Plusieurs activités ont été proposées aux enfants : Pâques, 1er mai, fêtes des mères et des pères.

Un immense merci à Valérie et Manon qui débordent d'idées d'activités pour que les enfants accueillis passent de bons moments et développent leur créativité.



La Commission école

Vive les couleurs !

Depuis le début d'année scolaire, les enfants, aidés de leur maître et maîtresse, travaillent sur la découverte des couleurs. Chaque mois une couleur est mise à l'honneur. En mai, ils ont étudié le violet. En juin, le jaune, synonyme de vie et de mouvement, a clôturé ce joli thème.



Portes ouvertes de l'école maternelle



Le samedi 30 mai, les enseignants, ATSEM et élus ont fait découvrir aux futurs écoliers leur classe, salle de cantine et périscolaire.

Des petits pas timides, des sourires discrets mais une très grande hâte de revenir.

Les enfants et leurs familles ont pu voir où ils allaient évoluer pendant leur scolarité au sein du RPI. Rendez-vous le 1er septembre pour le grand jour!



Sortie théâtre à Vez

Le vendredi 22 mai, les deux classes de maternelles et les CP/CE1 de la classe de Madame Torrez se sont rendus à Vez pour assister à la pièce de théâtre de papier et musique "la fabrique" de la Compagnie sans soucis : une fable sur le temps qui passe et le monde qui bouge.

La Fabrique a présenté un monde de papier, tout en poésie, qui se construit et s'anime sous les yeux du public, à l'aide de mécanismes et de techniques ludiques et ingénieuses. Un conte sans parole ! Juste du papier et du carton.



Stéphanie AUDRAIN

Spectacle de fin d'année



C'est sous un très beau soleil que les enfants du RPI nous ont offert un magnifique spectacle, sur le thème des couleurs le vendredi 19 juin.

Danses, chants, ils se sont surpassés afin de rendre les adultes fiers d'eux. Mission réussie!

Un très grand bravo aux petits et grands ainsi qu'à leurs professeurs qui ont préparé ce moment depuis plusieurs semaines.

Cadeaux de fin d'année



Qui dit fin d'année dit cadeau!

Afin de remercier les enseignants de cette année passée, la municipalité leur a offert le traditionnel agenda pour préparer la rentrée.

Les agents municipaux, eux, vont pouvoir profiter d'un joli bouquet de fleurs.

Nous leurs souhaitons d'excellentes vacances !

Remise des diplômes



Le mardi 30 juin, les CM2 ont franchi un premier pas vers le collège en se voyant offrir, par les deux communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal, un beau diplôme et une calculatrice qui leur servira pour poursuivre leur scolarité.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite pour la suite.



Réalisé par les élèves de CM2 pour leur maître.

Fête du périscolaire



Le mardi 30 juin, une fête s'est improvisée au périscolaire. Pinatas, bonbons, musique, jeux...

Merci à nos animatrices pour leur engagement auprès des enfants. Et bravo à Loana pour la réalisation des pinatas.



C'est le cirque à l'école!!

Pour clôturer cette belle année, quoi de mieux qu'une initiation au cirque !

Ce jeudi 2 juin, les clowns se sont invités à l'école maternelle. Les enfants ont pu se mettre dans la peau de leur idole. Différents agrès étaient proposés tels que jonglage, pratiques acrobatiques, équilibre.

Une matinée dédiée aux démonstrations par un professionnel et l'après-midi à la découverte et à l'apprentissage.

La commission école souhaite de très bonnes vacances aux enfants, aux enseignants et aux agents



Associations

Gym Form' Bien-Etre

Petite rétrospective 2025/2026

Encore une belle année d'activités pour les groupes de Gym et Sophrologie et une bonne participation dans la convivialité. En plus de la gym, nous avons fait l'apprentissage de danses en ligne que nous avons pu refaire lors de la soirée des bons voisins ainsi que la fête de fin d'année du club de gym.

Cette année un nouveau groupe de sophrologie a vu le jour le lundi à Loisy et a pu découvrir l'harmonie du corps, les chakras et l'énergie, des apprentissages très intéressants sur différentes médecines du monde.

Si vous souhaitez apprendre, pratiquer et échanger vos connaissances dans ces domaines, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous proposons de nous retrouver au mois d'août pour de la gym, de la sophrologie en plein air et de la randonnée en forêt.

Nous ne manquerons pas de faire passer les infos sur le site de la mairie.

Programme de rentrée 2026

Ver sur Launette Salle Polyvalente

MERCREDI De 18h00 à 19h00 : Renforcement musculaire

De 19h00 à 20h00 Danse en ligne



Loisy Salle ancienne école

LUNDI De 18h00 à 19h30 Sophrologie

VENDREDI De 14h30 à 16h00 Sophrologie



chrisgym60@gmail.com Tél : 06.26.27.55.27

Gymformbienetre.e-monsite.com

Gym Form' Bien-Etre sur Facebook

Un souffle de dynamisme pour nos écoles !

Tout au long de l'année, l'Association Des Enfants FOREVER continue de rayonner grâce à son engagement sans faille en faveur des enfants du RPI de Ver-sur-Launette et Ève.

Grâce à l'implication de ses bénévoles, au soutien des familles et à la participation de chacun, l'association continue à faire vivre notre communauté éducative à travers des événements festifs, des moments de partage et le financement de projets au bénéfice des élèves.



ade.forever60@gmail.com

[ade_for_ever](https://www.instagram.com/ade_for_ever)

Nouvelle page : Adeforever

Tout au long de l'année, d'autres événements viendront rythmer la vie de nos écoles afin de soutenir les projets pédagogiques et de créer des moments de partage entre les familles.

Pourquoi nous soutenir ?

Rejoindre ou soutenir l'association, c'est :

- Partager des moments de joie en famille et entre voisins,
- Soutenir les activités pédagogiques proposées par les enseignants (sorties, matériel, projets éducatifs),
- Renforcer les liens au sein de notre communauté scolaire,

Chaque adhésion, chaque coup de main et chaque participation à nos manifestations contribuent directement à enrichir le quotidien de nos enfants.

Un bel été à toutes et à tous !



Toute l'équipe de l'Association Des Enfants FOREVER vous souhaite un été ensoleillé, rempli de bonheur, de détente et de précieux moments en famille.

Profitez de cette parenthèse estivale pour vous ressourcer, partager de beaux instants et créer de nouveaux souvenirs.

À très bientôt pour une nouvelle année placée sous le signe du partage, de la solidarité et de la bonne humeur.

Événements à venir :

L'année scolaire débutera avec l'assemblée générale de l'association qui sera l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les événements à venir.

Les sourires espiègles des élèves seront immortalisés lors des traditionnelles séances de photos individuelles.

Halloween marquera le premier temps fort de l'automne, avec des animations pour les enfants. Préparez vos déguisements les plus effrayants... ou les plus mignons ! Et pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, la tombola d'Halloween fera son grand retour !

Événements de Fin d'Année Comme chaque année, nous préparons des surprises pour clore l'année en beauté.

L'apéro des parents sera l'instant idéal pour se retrouver dans une ambiance conviviale et renforcer les liens.

Nos derniers événements : des souvenirs inoubliables



La brocante d'Eve : une belle réussite

Cette année, l'association a participé pour la première fois à la brocante d'Ève. Stands colorés, objets insolites et ambiance très chaleureuse ont ravi petits et grands. Un grand merci à tous pour votre participation, votre générosité et votre bonne humeur !

Spectacle de fin d'année : talent et émerveillement

Nos petits artistes ont brillé sur scène lors du spectacle de fin d'année sur le thème des couleurs, offrant à leurs familles un moment riche en émotions.

Après les applaudissements, place à la détente : un repas convivial a réuni parents, enfants et enseignants autour d'un beau moment de partage. La soirée s'est ensuite poursuivie en musique avec un DJ, transformant la cour de l'école en une véritable piste de danse improvisée !



Comment nous rejoindre ?

- Participer à nos réunions (dates communiquées via l'école et les réseaux sociaux)
- Proposer vos idées ou votre aide pour les prochains événements
- Adhérer à l'association et prendre part, à votre manière, à la vie de nos écoles

« Parce que l'école, c'est aussi une histoire de cœur, de partage et d'engagement. »

Samedi 27 juin, l'association Ver Loisy'R organisait une sortie à la découverte d'Amiens !

Au programme, visite guidée de la cathédrale, considérée comme un chef-d'œuvre de l'art gothique, Notre-Dame d'Amiens est la plus vaste cathédrale française, avec un volume intérieur de près de 200 000 m³, soit le double de celui de Notre-Dame de Paris. Elle est également la plus haute sous nef.

Des sculptures à admirer, avec des détails de la vie quotidienne parfois très surprenants !



Puis, le groupe a pris la direction des bords de la Somme pour embarquer sur le bateau Picardie. Un déjeuner les y attendait.

Une pause sur le toit de la péniche à donner un avant goût des paysages à venir.



A quelques pas du centre historique d'Amiens, les barques traditionnelles de maraichers, désormais électriques, attendaient la cinquantaine de participants pour une ballade de 45 minutes dans les hortillonnages.

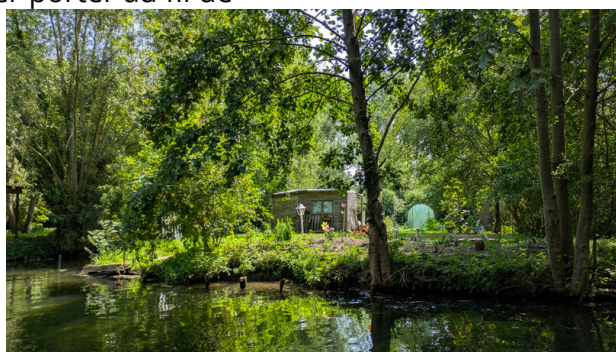
La visite avec l'association pour la protection et la sauvegarde du site et de l'environnement des hortillonnages a permis de se laisser porter au fil de l'eau.

Le circuit de 3 KM a permis de contempler ce poumon vert, ne comptant plus que 10 maraichers aujourd'hui.

Le paysage s'est peu à peu transformé en jardins d'agrément pour le reste des parcelles.

Faire un tour en barque à travers ces 800 îles et 65 km de canaux est l'occasion de glisser sur l'eau en admirant les jardins fleuris et les petites cabanes de bois nichées entre les saules.

La chaleur n'a pas découragé les visiteurs et chacun est reparti enchanté !



Vincent, Loïc, Céline et Stéphanie

Solidarité / CCAS

Le mercredi 24 juin, nos aînés ont pris la direction du marais de Guînes dans le nord afin de découvrir un écomusée fascinant offrant une immersion dans la vie française des années 1900 à 1970. Cet endroit a été reconstitué par une famille d'artisans passionnés, utilisant des matériaux et des outils d'époque de la Côte d'Opale.

Nos aînés ont pu explorer une trentaine d'ateliers et d'échoppes tels qu'une forge, un moulin, un estaminet, et bien d'autres, permettant de revivre les métiers et les traditions d'autrefois. Une redécouverte des métiers oubliés comme celui d'horloger, de menuisier ou de forgeron...

La journée s'est poursuivie par un déjeuner à l'estaminet du village avec des plats régionaux tels que la carbonnade flamande, puis s'est poursuivie par un après-midi dansant. Malgré la canicule, nos danseurs ont pris plaisir. Les sourires et larmes en disaient long!

Chacun est reparti avec la nostalgie de son enfance.

Céline NACCI



Nos aînés réunis tous les quinze jours



Les aînés se retrouvent un mercredi sur deux à la salle polyvalente.

Ils se réunissent autour d'un café et des jeux de société dans une bonne ambiance.

Les papotages sont aussi de la partie.

N'hésitez pas à pousser la porte !

Le CCAS

Installation du CCAS

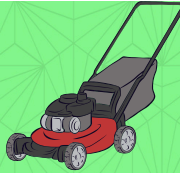


La nouvelle équipe du C.C.A.S s'est réunie le jeudi 28 mai. De nouveaux membres extérieurs au conseil municipal ont pu prendre leur fonction. Mmes Geneviève RYRKO et Aurélie MILLON ont rejoint Mmes Christiane LE FAUCHEUR, Catherine LOINGEVILLE et M. Xavier FRANCOIS.

Nous remercions Mme Nicole CARDINAL et M. Daniel COËLLE pour leur investissement au sein du CCAS ces dernières années.

Cadre de vie et citoyenneté

Les horaires de tonte ne sont pas une option



Il n'est pas normal que chaque week-end, le calme de notre village soit rompu par le vrombissement des tondeuses, des souffleurs et autres outils de jardinage en dehors des horaires autorisés. Assez ! La commune rappelle avec fermeté que **le respect des horaires de tonte n'est pas une suggestion, mais une obligation pour préserver la tranquillité de tous.**

Conformément à l'arrêté municipal n°2024-05 (toujours en vigueur en 2026), l'utilisation des outils de jardinage motorisés (tondeuses, débroussailleuses, souffleurs, etc.) est strictement interdite en dehors des créneaux suivants :

- **Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30**
- **Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00**
- **Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00**

Il n'y a pas de dérogation possible.

Le tapage ne se limite pas qu'aux tondeuses.

La commune rappelle aussi que les travaux de bricolage (perceuses, scies, etc.) sont soumis aux mêmes horaires que les outils de jardinage. Il en est de même avec les animaux (les aboiements intempestifs peuvent aussi faire l'objet de plaintes). **Etre propriétaire c'est avant tout être responsable.**

Il en est de même avec les véhicules (moteurs qui tournent au ralenti, musique à fond, klaxons intempestifs...) : tolérance zéro.

Alors, que faire si votre voisin ne respecte pas les règles ?



Parfois, un rappel poli suffit. Si le problème persiste, contacter la municipalité avec la date, l'heure et l'adresse des nuisances. En cas de récidive, un dépôt de main courante ou une plainte en gendarmerie peut être nécessaire.

Le respect des horaires et la modération des nuisances sonores sont des devoirs citoyens.

Chacun doit prendre ses responsabilités pour que Ver-sur-Launette reste un village où il fait bon vivre.

Guillaume GAST

Notre cadre de vie à préserver



Notre village est un lieu de vie agréable, où il fait bon se promener, se rencontrer et vivre au quotidien. Pourtant, ces dernières années, nous constatons une **recrudescence des dépôts sauvages et des déchets abandonnés** en bord de route, en forêt ou dans les espaces publics. **Ces incivilités nuisent à la qualité de vie de tous.**

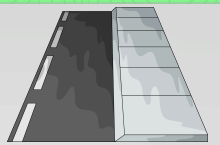
Les **dépôts sauvages de déchets** (encombrants, gravats, déchets verts, etc.) **sont strictement interdits par la loi.** Ils polluent les sols, les cours d'eau, et dégradent le paysage. Les contrevenants s'exposent à des **amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €** (article R. 632-1 du Code pénal).

Les déchetteries les plus proches sont situées à Pailly et au Plessis Belleville. Elles sont ouvertes 6 jours sur 7.

Respectez les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Si vous voyez un dépôt sauvage, signalez-le en mairie ou via l'application Intranuros.

Entretenir les trottoirs incombe à chacun



L'été est lancé. Les mauvaises herbes poussant toute l'année, il est important de rappeler que **chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir devant chez lui.**

Il en est de même en hiver avec le déneigement mais aussi les mauvaises herbes ou branches d'arbres qui doivent être coupées régulièrement pour éviter qu'elles n'envahissent la voirie. **Entretenir devant chez soi est donc essentiel.**

Aucun déchet ne doit être abandonné sur le trottoir ou dans le caniveau.

Nos rues sont nettoyées très régulièrement grâce à l'action conjointe de notre ouvrier communal, de la balayeuse et de la société qui participent à l'entretien de la voirie et des espaces communaux. Des poubelles sont disponibles dans les rues et des actions de sensibilisation sont menées à l'image de Hauts de France propres qui n'a vu la participation que d'une vingtaine d'habitants.

Un village propre, c'est un village où tout dépend de l'engagement et du respect de chacun !

Guillaume GAST

Guillaume GAST

Un stationnement réglementé dans notre village

Des règles de stationnement sont en vigueur sur notre commune. Elles ont pour but d'assurer la sécurité, la fluidité de la circulation et le respect de l'espace public pour tous.

Un rappel s'impose du fait de nombreux faits d'irrespect recensés dans notre commune.

Le stationnement est limité à 2 heures en zone bleue. Pensez à utiliser votre disque de stationnement pour éviter les amendes. Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, il est strictement interdit de stationner :

- Sur les trottoirs, les passages piétons et les pistes cyclables.
- À moins de 5 mètres d'un passage piéton ou d'un carrefour.
- Devant les entrées de garage, les bouches d'incendie ou les bornes de secours.
- Sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite (sauf si vous êtes titulaire de la carte européenne de stationnement).

Le stationnement est un enjeu collectif. En respectant ces règles, chacun contribue à la sérénité et à la sécurité de notre commune pour plus de civisme !

Guillaume GAST

Chiens en laisse et responsabilité du propriétaire



Face à des désagréments observés dans notre commune, un important rappel s'impose au sujet de la législation qui encadre les animaux domestiques.

En France, **les chiens doivent être tenus en laisse en ville et dans les lieux publics** (article L211-19 du Code rural). **Les chiens dangereux (catégories 1 et 2) nécessitent laisse et muselière en permanence.**

Le propriétaire est responsable civilement des dommages causés par son animal (article 1243 du Code civil), même sans faute. Les sanctions vont de **135 € d'amende** (chien non tenu en laisse) à **750 €** (chien dangereux sans muselière), **voire 3 ans de prison en cas de blessure grave.**

Des dépôts sauvages inacceptables: retour à l'expéditeur



L'été est enfin parmi nous... et son lot de dépôts sauvages aussi.

Ces dernières semaines, les élus du conseil municipal ont malheureusement constaté une **recrudescence des dépôts sauvages dans notre commune**. Verres, cartons, sacs poubelles non triés sont autant de fléaux amoncelés en forêt, dans les champs ou au pied des conteneurs.

Face à ces problèmes inadmissibles, la commune a décidé d'agir et pratique, quand cela est possible, **le retour à l'expéditeur**.

Ce fut le cas fin juin puis début juillet, où une habitante d'une ville voisine s'est vue restituer ses ordures.

Les dépôts sauvages polluent sols, eaux et paysages, tout en attirant nuisibles et risques sanitaires.

En France, la loi les interdit strictement : **135 euros d'amende pour un particulier, jusqu'à 1500 euros pour un professionnel, et 75000 euros + 2 ans de prison pour des déchets dangereux**. Le propriétaire d'un terrain peut aussi être sanctionné s'il ne protège pas son espace. Pour agir, vous pouvez signaler en mairie, sur l'application Intramuros ou appeler la Gendarmerie en flagrant délit. **Chaque geste compte pour préserver l'environnement.**

Guillaume GAST 14



Interview anniversaire L'Orée de la forêt



Véritable institution à Ver sur Launette, l'Orée de la forêt fête ses 120 ans. Ce restaurant gastronomique est bien connu des vernoises et vernois, et même au-delà.

Nous sommes allés à la rencontre de Sylvie et de Stéphan Quéchon - Martin, quatrième génération de restaurateurs dans notre village.

Dès l'entrée, l'exposition des maquettes d'avion propulse le client vers un voyage culinaire où se mêlent les saveurs. La carte est étoffée mais c'est avant un plat que M. et Mme Quéchon-Martin aiment particulièrement cuisiner : la lotte au lard et au beurre d'orange que Monsieur aime agrémenter d'un Cheverny blanc, vin réputé qui exprime parfaitement les saveurs de pamplemousse.

En 120 ans, il y a également eu des soirées et moments mémorables que le couple a tenu à nous partager notamment des rencontres : celles de Robert Hossein, du fils de Roger Pierre ou bien même d'Arielle Dombasle.

L'Orée de la forêt est donc un lieu incontournable de la vie de notre village à la fois chaleureux, authentique et savoureux. C'est un endroit plébiscité par nos aînés qui partagent leur repas chaque année début février. Mais d'autres soirées spéciales sont parmi les favorites du couple de restaurateurs : le Beaujolais Nouveau, festive et qui change tout le temps, qui n'est pas figée dans l'esprit du produit. Il y a aussi celle qui demande énormément de travail à l'image du Nouvel an. Madame plébiscite celle des vacances, fin juin. En 120 ans, il y a eu de nombreuses attentions mais deux ont marqué l'attention du couple : les cadeaux et remerciements des clients après la période du Covid où l'Orée de la forêt pratiquait la livraison des plats à domicile mais aussi les 80 ans de mariage d'un couple. Une longévité exceptionnelle commune à ces clients et à l'Orée de la forêt !



Guillaume GAST

7	1					9	6	8
3	6		5	8			4	2
	4	2		9		5		
6	3		9	2	5			7
		7	8	6		3	2	
9		8	7				5	4
5	9	3		4		7		6
	8		6		9	2	3	
		6	3	5		4	9	

			4			2		8
			8		1	7	5	3
7		3		9	2			
		8	2	5			4	
4	3		6	7			2	
6	2						8	7
	6			8	9	4		
3	4		1			8		9
8		9						2

9		7			6	5		
	6		3	8		1		
			2		5	4	9	6
		6	7				5	
7	3		9			6		
8				5	4		3	
4		3				2	6	1
	5		1	4	3			
1				6	2		4	

		4		2	5			1
	2						9	5
			6				2	
		2			6	1		
							5	2
	4		2	5		6		
3				8				
		8				2		6
	1		4	6		5		

Jeux : SUDOKU

Remplir les cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

Informations diverses

LE PAYS DE VALOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

nobi
à la demande



Pas besoin d'être blindé pour te mouiller !

6 juillet > 28 août
Transport GRATUIT
→ Centre aquatique du Valois

Sur réservation oise-mobilite.fr
ou 0970 150 150

oise mobilité
Service Public des Transports
Communauté de Communes

oise
LE DÉPARTEMENT

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

Pass Sports Citoyen

MON DROIT
15 €
D'AIDE POUR FINANCER MON ACTIVITÉ SPORTIVE EN CLUB.

MON DEVOIR
RESPECTER
LES VALEURS CITOYENNES DU SPORT DANS LE CADRE DE MA PRATIQUE SPORTIVE.

POUR LES JEUNES DE - DE 18 ANS



Des aides financières concrètes pour former les citoyens de demain.
Pass Sports Citoyen, c'est le moment de t'inscrire !
Plus d'informations sur : oise.fr [f](https://www.facebook.com/oise.fr) [i](https://www.instagram.com/oise.fr) [y](https://www.youtube.com/oise.fr) [in](https://www.linkedin.com/oise.fr) [t](https://www.tiktok.com/oise.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique

oise
LE DÉPARTEMENT

J'aime l'oïse

Village Estival
DU 7 AU 23 JUILLET 2026

ACTIVITÉS GRATUITES DE 13H30 À 18H00
Pour toute la famille



NOAILLES
100^{ème} Village estival
Animations en journée : 15h à 19h
Soirée ciné plein air : 20h à 00h

SAINT-OMER-EN-CHAUSSEE 08 JUILLET
FERRIÈRES 09 JUILLET
LE PLESSIS-BRION 07 JUILLET
ANGICOURT 18 JUILLET
NOAILLES 23 JUILLET
BORAN-SUR-OISE 21 JUILLET

LE DÉPARTEMENT DE L'OISE ANIME LA RURALITÉ CET ÉTÉ !
Tout le programme sur : oise.fr [f](https://www.facebook.com/oise.fr) [i](https://www.instagram.com/oise.fr) [y](https://www.youtube.com/oise.fr) [in](https://www.linkedin.com/oise.fr) [t](https://www.tiktok.com/oise.fr)

oise
LE DÉPARTEMENT

MUDO
MUSÉE DE L'OISE

TRÉSORS DE LA RENAISSANCE DANS L'OISE

La collection de Nélle Jacquemart-André du Domaine de Chaalis

Exposition
04/03/2026 > 31/12/2026

ENTRÉE GRATUITE

MUDO-Musée de l'Oise
1, rue du Musée - 60000 BEAUVAIS
03 44 10 40 50
Ouvert tous les jours sauf le mardi
De 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

mudo.oise.fr
oise.fr [f](https://www.facebook.com/oise.fr) [i](https://www.instagram.com/oise.fr) [y](https://www.youtube.com/oise.fr) [in](https://www.linkedin.com/oise.fr) [t](https://www.tiktok.com/oise.fr)

MONUMENT HISTORIQUE
DOMAINE DE CHAALIS

16